

Commune de la Chapelle-Heulin :

27 rue Aristide Briand 44 330



2017/2018

Projet Pédagogique de la Maison des Jeunes de la Chapelle-Heulin



Préambule :

La commune de la Chapelle-Heulin organise durant l'année 2017/2018 un accueil jeune 11/18 ans sans hébergement le Mercredi après-midi et le Samedi après-midi durant la période scolaire. La Maison des Jeunes est aussi ouverte pendant les périodes de vacances scolaires tous les après-midis. Le but étant bien de rompre avec le temps scolaire et de faire vivre et exister les jeunes sur leur temps libre.

En prenant en compte la personnalité de chaque individu ainsi que la dimension collective, nous allons mettre en place des loisirs favorisant le développement personnel du jeune et sa façon d'appréhender le monde en étant acteur et non plus seulement consommateur. L'animateur se situe ainsi au carrefour de la coéducation, secondant les parents et l'école sur le terrain du temps libre, véritable tremplin à l'épanouissement individuel et collectif.

Sommaire

Présentation de la structure.....page 2

Orientations éducatives de la commune.....page 3

Objectifs Pédagogique

- Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté.....page 5
- Lieu de respect et de tolérance.....page 6
- Lieu de participation et de responsabilisation.....page 7
- Favoriser le départ des jeunes en groupe.....Annexe

L'évaluation.....page 8

La Direction.....page 10

L'équipe d'animation.....page 10/11

Nos attitudes éducatives.....page 11/12

Annexes

- Dossier Mini-Camps.

Mairie de la Chapelle-Heulin

LE MAIRE Mr Teurnier Jean

Elue petite
enfance/enfance/jeunesse/affaires
scolaires : Mme Dronet Carine

Coordinatrice : Mme Fournier
Mélanie

Directeur de l'ALSH

Mr Faineteau Eric

Directeur de la Maison des Jeunes

Gouyette Mael (BAFD en cours)

Animateurs : Elodie Saillant : BAFA

Antoine Rineau BPJEPS

Mathias Lochon : Educateur spécialisé

Fonctionnement Général :

- Un directeur
- 3 animateurs
- Un foyer ouvert pour tous les jeunes âgés de 11 à 18 ans

Horaire d'ouverture pendant les vacances scolaires :

- Du Lundi au Vendredi de 14h à 18h
- Deux soirées à thème par semaine
- Quelques sorties à la journée
- Deux repas par semaine entre 11h et 14h

Horaire d'ouverture hors vacances scolaires :

- Le mercredi et le Samedi de 14h à 18h

Les Locaux :

Projet Pédagogique de la Maison Des Jeunes 2018

- Une grande salle avec un coin canapé, lecture, jeux de société et un coin babyfoot.
- Une salle jeux vidéo
- Une cuisine équipée
- Une régie
- Un bureau direction et équipe d'animation
- Des toilettes

Les Orientations éducatives de la Communes de la Chapelle-Heulin

Les orientations choisies par la commune dépendent du Projet Educatif Local déposé en mairie début février 2012.

Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs au plus grand nombre.

Favoriser la complémentarité éducative

Développer la participation

Favoriser le partenariat entre l'ensemble des acteurs éducatifs pour un mieux vivre ensemble

Favoriser le respect

Le fil conducteur de l'équipe d'animation sera de travailler tout au long de l'année sur

L'ouverture :

- A soi-même : épanouissement personnel
- Aux autres : respect d'autrui, de la différence
- A l'environnement : renouer avec le milieu naturel et humain

Notion de plaisir, de vacances, les loisirs du jeune :

Il s'agit avant tout de faire passer de bonnes vacances aux jeunes, les loisirs des jeunes pensés par l'adulte, ne sont pas les loisirs pensés par les jeunes. En instaurant du temps contraint dans un espace libre, le désir du jeune est peu pris en compte. Il faut donc être attentif à l'éveil de tous leurs sens grâce à un choix d'activités ludiques, sportives et culturelles. D'une façon générale les jeunes recherchent l'aventure, ils souhaitent mettre en action leur immense potentiel de vitalité, ils aiment jouer, développer leur imaginaire et leur curiosité etc.

Objectifs Pédagogiques :

A Objectif général : sensibiliser les jeunes à la citoyenneté

Objectifs opérationnels :

1 Participer au fonctionnement et à l'organisation du local

Les Moyens :

Mise en place de temps d'échange et de discussions de façon hebdomadaire afin de pouvoir créer des temps parole (Rappel de la convention international de droits de l'enfant, Droit d'expression). Les orientations des échanges se feront autour du fonctionnement, de la vie du local (programme, règles de vie,...) et de leurs ressentit. Etre attentif à l'intégration du jeune au sein du groupe (ex : jeune timide ou en retrait).

2 Favoriser la prise d'initiative et l'implication des jeunes dans des projets à moyen et long terme.

Les Moyens :

Les animateurs devront mener des projets d'animations. La notion de projet est très importante car elle permet d'explicitier les intentions et donc de clarifier les pensées en l'aidant à concrétiser les possibilités qu'elle possède. Mettre en place des actions concrètes (soirée barbecue, règlement intérieur, jeux sportifs, grand jeux...) qui permettrons de cultiver « le vivre ensemble ».

3 Mise en place de partenariat en permettant aux jeunes de prendre confiance en eux et d'apprendre à s'exprimer et à confronter leurs idées.

Les Moyens :

Répondre aux attentes des jeunes, en mettant en place des temps de bilan en petit et grand groupe afin de connaître leurs ressentis, envies et remarques.

Droit de participer ou de ne pas participer, la notion de choix reste très importante dans le sens où la recherche de l'affirmation de soi doit se faire à travers le groupe et pas forcément à travers l'exploit. Il s'agit de générer l'entraide, la solidarité, la tolérance, le respect.

Motivation des jeunes, par le biais de petites fabulations.

B Objectif général : que cette structure soit un lieu de respect et de tolérance.

Objectifs opérationnels :

1 Par rapport à soi et aux autres membres du groupe (hygiène, préservation de l'intimité...)

Les Moyens :

Disponibilité des animateurs pour assurer les besoins de chaque jeune (prendre en compte chaque individu). Respecter le rythme de vie de chacun. L'équipe veillera aussi au respect des habitudes de consommation. Que chacun accepte les différences de chacun (c'est la tolérance !!!). L'animateur doit avoir un comportement exemplaire « c'est un référent pour les jeunes ».

2 Faire ensemble en coopération

Les Moyens :

Laisser le jeune s'organiser pour prendre des responsabilités : pendant la vie de groupe, les repas, le rangement, les minis séjours... Veiller à ce que tous les enfants s'impliquent en respectant l'avis de chacun. Organiser des jeux collectifs pour que les jeunes continuent à se découvrir et à coopérer. Liberté (d'accord) mais il faut être en accord avec les règles du jeu (règle de vie).

3 Par rapport à l'environnement

Les Moyens :

Mettre en place un système de tri sélectif, et affiché un tableau fait par les jeunes sur les trucs et astuces d'une planète propre : Comment économiser, récupérer et utiliser l'eau... Mettre en place des activités scientifiques, c'est un bon support pour montrer concrètement le rôle que joue la pollution sur l'écosystème...

Des projets d'animation mis en place auront la possibilité de sensibiliser les jeunes sur l'environnement.

C Objectif général : Que ce centre soit un lieu de participation et de responsabilisation

Objectifs opérationnels :

Le jeune doit trouver les possibilités de prendre des responsabilités valorisantes, c'est-à-dire que celles-ci le conduisent à un constat de réussite, les prises de responsabilité doivent être adaptées à chacun et pris en compte par tous.

Les Moyens :

Différents panels d'activités manuelles, sportive, grand jeu... proposés à l'avance guideront le jeune dans ses propres choix. Il aura aussi la Possibilité de proposer ses envies sur un support qui sera à définir avec l'équipe d'animation, ce sera un de nos outils référent.

Instaurer le respect mutuel comme socle des relations

Mettre en avant la notion du droit à l'erreur pour que le jeune ait envie de continuer à progresser dans des domaines qui lui tiennent à cœur.

Des projets d'animation seront mis en place, qui auront pour but d'investir les jeunes dans la préparation et la mise en place du projet afin qu'ils se sentent acteur de leurs vacances.

D Objectif général : Favoriser le départ des jeunes en groupe

Objectifs Opérationnels :

- Susciter l'envie de se découvrir et de découvrir l'autre
- Donner la possibilité aux jeunes de s'organiser quant à la vie quotidienne, développer la notion de choix.

Les Moyens :

- Organisation de Mini-séjours (voir annexe)

L'évaluation :

Elle se fera tout au long de l'année lors de temps mensuel. L'objectif majeur étant de faire vivre un temps ludique et éducatif à chaque jeune. Pour cela l'équipe d'animation devra s'impliquer comme tout un chacun.

Nous évaluerons :

- Les objectifs pédagogiques et les moyens,
- La menée et la gestion de l'activité
- La motivation engagée auprès des enfants (mise en scène, les fabulations...)
- La motivation et l'implication de l'équipe.
- Une première réunion aura lieu le premier jour pour revenir sur le fonctionnement et adapter, si nécessaire, l'action ou le programme de l'équipe. Une réunion aura lieu chaque soir pour effectuer un bilan de journée (env 20 mn) car il y a toujours des aléas dans une journée, ou pour simplement pour échanger nos idées et faire progresser la qualité.
- Des temps fort seront mis en place avec les jeunes (en moyen et grand groupe) pour leur donner la possibilité de s'exprimer au regard de leur vécu à la Maison des Jeunes.
- Différents outils et techniques d'évaluation seront mis en place. Les animateurs seront attentifs aux différents retours des jeunes.
- Toutes les remarques ne sont pas forcément à retenir, néanmoins il est fondamental qu'elles soient entendues.

La Direction

- Elabore et est garant du projet pédagogique
- Assure sa mise en pratique tout en respectant les orientations éducatives de la commune de la Chapelle-Heulin
- Est attentive au bien être et à la satisfaction des attentes et des besoins.
- Respecte les règles budgétaires,
- Veille au respect de la sécurité,
- Anime un collectif adulte,
- A un rôle de formation et de conseil,
- Est porteur de l'évaluation,

L'équipe d'animation

L'équipe aura pour tâche de mettre en pratique les orientations prise dans ce projet. Cela au travers de comportement et d'animations adaptées. Chacun devra être ainsi conscient que ses attitudes et actions influencent celles des jeunes.

L'animateur (trice) encadre le groupe, il veille à la sécurité physique, affective et morale du jeune, il doit être dynamique, par moment savoir être présent sans prendre la place du jeune, savoir animer sans animer, se mettre en retrait si le jeunes s'amuse seul, se questionner s'adapter le connaitre.

L'équipe devra respecter le travail de chacun (personnel technique, intervenants extérieurs...).

En cas de doute l'animateur doit se référer au projet Pédagogique. L'animateur s'engage, lors des sorties, à prendre tout le nécessaire pour pouvoir encadrer sa sortie dans les meilleurs conditions (trousse à pharmacie, fiches sanitaires, gilets fluo...)

Les exigences Non-Négociables :

Dans la Maison des Jeunes, les animateurs sont des référents pour les jeunes. C'est pourquoi, toute personne faisant partie de l'équipe d'animation doit avoir un comportement et un langage corrects.

Ils ne doivent pas participer à des actes qui ne seraient pas cohérents avec leur fonction, comme l'utilisation ou la diffusion de tous produits illicites et d'alcool dans les locaux du centre et les autres lieux publics utilisés.

Le respect de la réglementation, surtout au niveau de la sécurité, n'est pas discutable. Le respect de chacun (enfant, équipe d'animation, parents, autres adultes) est primordial ainsi que celui du matériel, des locaux et des horaires.

Nos attitudes éducatives

Relations Animateurs/enfants :

Créer un climat de confiance

Mise en place de règles de vie (rappel du cadre).

Avoir un rôle éducatif et pédagogique (transmettre les valeurs du projet)

Créer un consensus

Temps de concertation :

Associer le jeune à l'élaboration de projets et à leur mise en œuvre dans son quartier afin de le responsabiliser et de le sensibiliser à son statut d'acteur (dans ses temps de loisirs). Il s'agit enfin de connaître les besoins de l'enfant et ses attentes en matière de loisirs, dans le cadre de son temps libre et de lui donner les moyens d'agir au cœur de sa cité.

Réflexion et suivi éducatif

Prendre en compte chaque jeune afin qu'ils puissent se sentir acteur de ses vacances

Une bonne coordination au sein du groupe est importante afin d'éviter les problèmes et d'apprendre à vivre en collectivité.

Se référer au projet pédagogique.

Favoriser l'intégration du jeune.

La période de test :

La période de test est un passage obligatoire à chaque début de vacances. Il est important d'avoir une bonne cohésion d'équipe **et** d'être prêt et préparé. De plus, l'équipe d'animation devra être solidaire et rester maître de soi-même devant les différentes situations qui pourront se présenter devant elle.

Le territoire :

S'enrichir sur le patrimoine local,

Sortie en petit groupe,

Participer aux festivités locales,

Respecter les habitants,

Gouyette Mael



Annexe

Mini-séjours 11/18 ans

Organisateur : La Maison des jeunes de la Chapelle-

Objectif général : Favoriser le départ des jeunes en groupe

Objectifs Opérationnels :

- Susciter l'envie de se découvrir et de découvrir l'autre.
- Donner la possibilité aux jeunes de s'organiser quant à la vie quotidienne, développer la notion de choix.

Les Moyens :

- Organisation de Mini-séjours

- I Susciter l'envie de se découvrir et de découvrir l'autre :

Organisation de jeu de connaissances dès le premier jour du séjour, afin de pouvoir identifier qui est qui à travers le jeu. Mise en place par l'équipe d'animation et/ou les jeunes de veillée et de jeux coopératifs qui seront à définir avec les jeunes. Mettre plusieurs supports (écrit (boite à idée), audio, vidéo...) à disposition des jeunes pour qu'ils puissent donner son avis quant à ses envies.

- II Donner la possibilité aux jeunes de s'organiser quant à la vie quotidienne, développer la notion de choix :

En début de séjour les jeunes pourront se rassembler. L'objectif est de trouver un mode de fonctionnement du séjour qui convient à tout le monde : Mise en place des menus de la semaine par et pour les jeunes, qui fait les courses, qui tient le budget, qui fait la vaisselle, qui prépare le repas....

Respect des caractéristiques du public :

11/13 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Activité type
<u>Physiques :</u> Vitesse, adresse, force, résistance/jeu intense, choix, dépense/espace.	<u>Physiques :</u> Fatigue rapide, récupération facile, « gauche ».	<u>Physiques :</u> Jeux sportifs, activités spécifiques, initiation, ballade, G. jeux
<u>Intellectuels :</u> Savoir, connaître, prendre des responsabilités, discuter, s'affirmer, valorisation de l'indépendance, créer, inventer, rêver.	<u>Intellectuels :</u> Réflexions/résonnement, esprit critique, esprit de contradiction, gestion de (jeux, matériel...)	<u>Intellectuels :</u> Débat, discussion, mime, théâtre, camping, manuel, techniques, scientifique, lecture, danse...
<u>Sociaux et affectifs :</u> Être considéré comme un adulte, besoin de confiance, d'autonomie, de plaisir.	<u>Sociaux et affectifs :</u> Autodiscipline, instabilité, dignité, sensibilité, timidité, développement individuel, sensible au « beau ».	<u>Sociaux et affectifs :</u>

14/18 ans		
Leurs besoins	Leurs possibilités	Activité type
<u>Physiques :</u> Compétition, vitesse, adresse/force	<u>Physiques :</u> Se fatigue vite, comportement maladroit.	<u>Physiques :</u> Jeux sportifs, activités physiques de plein air : (voile, canoë, escalade, vélo...)
<u>Intellectuels :</u> Savoir/logique, curiosité, vérifié des théories/norme, remise en cause des valeurs.	<u>Intellectuels :</u> Intelligence, raisonnement, expérimenter, observer, formuler des hypothèses, réfléchir, agir, créer, faire des apprentissages techniques.	<u>Intellectuels :</u> Activités scientifiques et techniques, expression artistique ou manuel, enquête, recherche...
<u>Sociaux et affectifs :</u> Ecoute, reconnaissance, affirmation de sa personnalité, besoins d'identification de vie de groupe, d'autonomie, de prendre des responsabilités des initiatives...	<u>Sociaux et affectifs :</u> Echanger, s'exprimer, intervenir, émettre des critiques, organiser une vie de groupe, faire des choix.	<u>Sociaux et affectifs :</u> Expression dramatique, débat, projet ou aventure, camping, lecture...

Les temps calmes :

Ce que ça évoque :

- Equilibre des rythmes, tenir compte des rythmes individuels
- Temps de récupération (physique et mentale, sieste, relaxation (se poser et se reposer)
- Le temps calme pour qui ? « Enfants, animateur... le rôle de l'animateur, du directeur... l'espace, les groupes, la motivation, la préparation.

Orientations :

L'attitude des animateurs est prépondérantes et doit être cohérentes avec un « savoir être », le temps calme est un temps de restauration des énergies, la récupération est individuelle, chacun doit choisir son moyen de récupérer. Le retour au calme en grand groupe peut se faire par un geste rituel... A table ou d'autre moment de la journée... (Prévoir un lieu en accès libre ou les jeunes peuvent se poser tranquillement).

Les temps libres :

Ce que ça évoque :

- Détente, autonomie, vacances, responsabilité.
- Cadre défini : espace, temps, règles établies.

Orientations :

Le temps libre n'est pas un but en soi, c'est un moyen, l'objectif étant l'autonomie, la responsabilité de son temps de vacances. C'est un temps éducatif à part entière. L'aménagement, le rôle de l'équipe d'animation et la place dans la journée, sont trois points de réflexions sur lesquels l'équipe devra se pencher.

Le problème de la durée semble variable d'abord, bien sûr, en fonction de l'intérêt du public concerné, mais en fonction de l'âge. Il semble que ce temps libre puisse être assez long en ALSH maternel et avec les plus jeunes de l'ALSH primaire, puis plus court avec les moyens et les grands, puis de nouveau plus long avec les pré-ados et les ados. Sur les camps et les mini-camps il devient un temps important, en raison de la préparation du séjour par les ados et les pré-ados.

Gouyette Mael